



Cotonou, le 14 octobre 2022

COMMUNIQUE RADIO / TELEVISE

Le Chef d'Etat-major Général des Forces armées béninoises

communiqué :

La phase écrite de la deuxième vague du concours de recrutement militaire pour le compte de l'année 2022 aura lieu le samedi 22 octobre 2022. Cette phase concerne uniquement les jeunes gens préalablement retenus à l'issue de l'épreuve sportive et sous réserve de l'authenticité de leurs Brevets d'Etudes du Premier Cycle (BEPC).

Elle se déroulera dans les Centres suivants :

- CEG1 de Natitingou pour les candidats des Départements de l'Atacora et de la Donga ;
- CEG Sainte Rita de Cotonou pour les candidats de l'Atlantique et du Littoral ;
- Lycée Mathieu Bouké pour les candidats du Borgou et de l'Alibori ;
- CEG1 de Lokossa pour les candidats du Mono et du Couffo ;
- Lycée Béhanzin pour les candidats de l'Ouémé et du Plateau ;
- CEG1 d'Abomey pour les candidats du Zou et des Collines.

Les candidats composeront dans les matières suivantes :

Dictée-Questions, Mathématiques et Civisme.

Aussi, le Chef d'Etat-Major Général informe-t-il que, pendant ces épreuves écrites, tout candidat ou individu auteur ou co-auteur de tricherie de quelque nature que ce soit, sera disqualifié et mis à la disposition du Directeur Général de la Police républicaine pour des poursuites judiciaires conformément aux textes en vigueur.

Les listes des candidats autorisés à prendre part à ladite phase seront affichées dans les Préfectures et les centres de composition dès le lundi 17 octobre 2022.

NB : Chaque candidat devra se présenter le samedi 22 octobre 2022 à 06 heures précises dans son centre de composition, en tenue de sport, muni de sa pièce d'identité en cours de validité.



Général de Brigade Fructueux C. A. GBAGUIDI
Chef d'Etat-Major Général

